

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 25 JANVIER 2016**

L'an deux mille seize, le vingt-cinq janvier, à dix-neuf heures, le Conseil municipal, légalement convoqué le dix-neuf janvier deux mille seize, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Christine JANODET - Maire.

Il s'agit d'un conseil supplémentaire et spécifique suite à la loi de finances pour 2016, adoptée le 29 décembre 2015, qui prévoit que les communes délibèrent avant le 1^{er} février 2016, pour l'instauration de la taxe de séjour et sa mise en place en 2016.

ETAIENT PRESENTS : Madame Christine JANODET, Maire

Mesdames, Messieurs les Maire-adjoints

Jean-François CHAZOTTES - Stéphanie BARRÉ - Hind BENAINI - Hamide KERMANI - Nathalie BESNIET - Imène BEN CHEIKH - Marilyne HERLIN - Paul FAROUZ - Alain GIRARD - Thierry ATLAN.

Mesdames, Messieurs les Conseillers municipaux

Christian DE BARROS - Dahmane BESSAMI - Pierre STOUVENEL - Monique KUCINSKI - Geneviève BONNISSEAU - Josiane DAUTRY - Maribel AVILES CORONA - Malikat VERA - Christian BRISSEPOT - Frank-Eric BAUM - Eddy JOURDE - Karine BETTAYEB - Sana EL AMRANI - Marco PISANU - Line ASSOGBAVI - Mariane CIMINO - Lyonel CROS - Denis REYNAUD.

ETAIENT REPRESENTES

Pascal PERRIER représenté par Thierry ATLAN
Farid RADJOUH représenté par Christine JANODET
Jacqueline MARCONI représentée par Jean-François CHAZOTTES
Patrick BOURGEOIS représenté par Maribel AVILES-CORONA
Brahim MESSACI représenté par Lyonel CROS

ABSENTE NON REPRESENTEE

Azhour BOUARNI

1 - Désignation d'un secrétaire de séance

Conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil.

Malikat VERA ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir cette fonction. Elle l'a acceptée.

Christophe JOSEPH, Directeur général des services de la Ville, qui assistait à la séance, a été désigné adjoint à titre d'auxiliaire.

2 - Approbation du procès-verbal de la dernière séance.

Adopté à l'unanimité.

3 - Compte rendu des décisions prises par la Maire en vertu de la délégation de l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales donnée par le Conseil municipal par délibération du 17 avril 2014 en application de l'article L.2122-23 du Code général des collectivités territoriales.

Marco PISANU pose des questions sur les décisions 604, 617, 621, 625 et 707.

4 - Communications de la Municipalité.

Madame la Maire demande à l'Assemblée municipale d'observer une minute de silence suite au décès de Monsieur Gaston VIENS survenu le 21 décembre 2015.

Madame la Maire propose ensuite d'aborder l'ordre du jour :

5 - Instauration de la taxe de séjour.

Adopté à l'unanimité.

Aucune question diverse n'étant soulevée, la séance est levée à 19h30.

La secrétaire de séance

Malikat VERA



La Maire d'Orly

Christine JANODET

